

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-692164

MA9160



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7289 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : DADUI MOHLINE

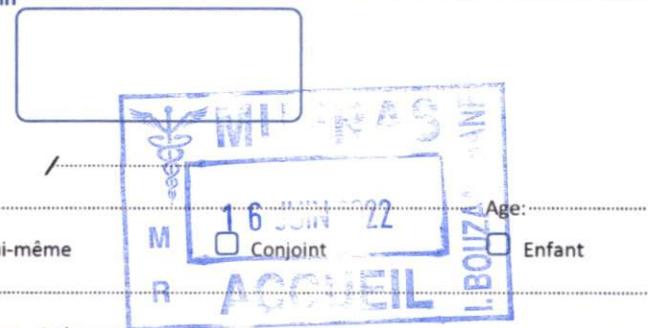
Date de naissance : 03.04.69

Adresse : 37 L'OREE DE BOUSKOURA

Tél. : 0663 122483 Total des frais engagés : 1536.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : / Age : /

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : /

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : /

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16/06/2022

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	
 DROITE 11, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 GAUCHE 11, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48					
					Coefficient des travaux
					Montant des soins
					Début d'exécution
					Fin d'exécution
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire			Coefficient des travaux
 DROITE 11, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 GAUCHE 11, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48		H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
					Montant des soins
					Date du devis
					Fin d'exécution
		(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession			
Visa et cachet du praticien attestant le devis		Visa et cachet du praticien attestant l'exécution			

VOLET ADHERENT	NOM : DAOUI	Mle 7287
DECLARATION N° P 14 / 0030461		MUPRAS Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc
Date de Dépôt	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes
	2136,10	
Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois		
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle		



P 14 / 0030461

DATE DE DEPOT

/...../201

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Mle 7287

Nom & Prénom : DAOUI MOHAMED

Fonction : CDB Phone : 06611727483

Mail : daouimoh@hotmail.fr

Signature de l'adherent

MEDECIN Prénom du patient : ZINEB DAOUI TSOULI

Adhérent Conjoint Enfant Age : 45 ANS

Date : 1/4/22

Nature de la maladie :

Date 1ère visite :

Maladie de la tête,

S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances

01 AVR 2022	02 AVR 2022	250,00 HOUARI Chaymae
Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires

01 AVR 2022	250,00	HOUARI Chaymae
PHARMACIE	Date : 01/04/22	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES	Date
Désignation des Coefficients	Montant détaillé des Honoraires

CACHET

AUXILIAIRES MEDICAUX				Date
Nombre				Montant détaillé des Honoraires
AM	PC	IM	IV	

CACHET

ECG, HOLTERS : TENSIONNEL ET RYTHMIQUE, ECHO-DOPPLER CARDIAQUE ET VASCULAIRE, ADULTES ET ENFANTS

الدكتورة شيماء هواري

Dr Chaymaa HOUARI

ال اختصاصية في أمراض القلب لدى الكبار والصغار

Médecin Spécialiste en Maladies Cardiovasculaires

Lauréate de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Diplômée en Echodoppler Cardiaque de l'Université Bordeaux - Segalen

Diplômée en Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en Exploration Vasculaire non Invasive de l'Université Paris Sud

Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris - France

Nom : Mme TSOULI ZINEB

Le 01/04/2022

Compte rendu d'Echodoppler cardiaque

- VG non dilaté ($DTDVG = 45\text{mm}$), non hypertrophié ($SIVd = 10\text{mm}$, $PPd = 10\text{mm}$), de bonne cinétique globale et segmentaire $FEVG = 65\%$ (SBP).
 - Profil mitral normal. PRVG normales
 - Massif auriculaire : OG non dilatée libre d'échos ($SOG = 15\text{cm}^2$). OD non dilatée libre d'échos ($SOD = 10\text{cm}^2$)
 - Valve mitrale peu remaniée. IM modérée ($SOR = 10\text{mm}^2$, $VR = 15\text{ml}$). Pas de sténose
 - Valve aortique tricuspidé souple. pas d'IAo. Pas de RAo
 - VD non dilatée de bonne systolique ($TAPSE = 27\text{mm}$, $S'VD = 12\text{cm/s}$)
 - IT modérée estimant $PAPS = 25+5 = 30\text{mmHg}$
 - Aorte initiale normale
 - VCI non dilatée compliant
 - Pas d'épanchement péricardique

Au total.

Bonne fonction systolo-diastolique du VG FEVG= 65%. PRVG normales

IM modérée sur valve rhumatismale.

Massif auriculaire non dilaté libre d'échos

Aorte initiale normale

Bon VD. Pas d'HTP

~~Dr MICHAEL Charmaa
CARDIOLOGUE
Cours Camille Léon 16
92170 Clichy~~

INP : 091204834

حي الولفة - شارع أم الريحان - قرب "مختبر كريم لاب" رقم 37 الطابق الأول الدار البيضاء
Lot. EL Oulfa, Bd Qued Oum Rabii en face du Laboratoire "KARIMLAB" G/P N° 37, 1^{er} étage Casablanca
Tél. : 0522 90 64 47 - Fax : 05 22 90 65 78 - Email : centrecardiohouari@gmail.com

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES :
ECG, HOLTERS : TENSIONNEL ET RYTHMIQUE,
ECHO-DOPPLER CARDIAQUE ET VASCULAIRE, ADULTES ET ENFANTS

تخطيط القلب - فحص بالصدى للقلب و تشخيص الأوعية بالدوبليير - تسجيل الضغط الدموي والقلب 24 ساعة - اختبار الجهد



الدكتورة شيماء هواري

Dr Chaymaa HOUARI

اختصاصية في أمراض القلب لدى الكبار والصغار

Médecin Spécialiste en Maladies Cardiovasculaires

Lauréate de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Diplômée en Echodoppler Cardiaque de l'Université Bordeaux - Segalen

Diplômée en Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en Exploration Vasculaire non Invasive de l'Université Paris Sud

Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris - France

NOTE D'HONORAIRES

N° 170/2022

Mme TSOULI DAOUI ZINEB

01/04/2022

Le 01/04/2022

CONSULTATION+ECG

250.00DH

Le 01/04/2022

ECHO COEUR

600.00DH

TOTAL 850.00DH

Dr. HOUARI Chaymaa
CARDIOLOGUE
Lottissement EL Oulfa, Bd Oued Oum Rabii
G/P N° 37 1er étage - Casablanca
Tel. 05 22 90 64 47 - Fax : 05 22 90 65 78
INP : 091204834

حي الولفة - شارع أم الريـع - قرب "مختبر كريم لاب" رقم 37 الطابق الأول الدار البيضاء
Lot. EL Oulfa, Bd Oued Oum Rabii en face du Laboratoire " KARIMLAB " G/P N° 37, 1^{er} étage Casablanca
Tél. : 0522 90 64 47 - Fax : 05 22 90 65 78 - Email : centrecardiohouari@gmail.com

LOT: 14521019
PER: 09/2026
PPV: 99,70 DH

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg ■
28 comprimés O
PPV 87DH50

V136132/01

LOT: 14521019
PER: 09/2026
PPV: 99,70 DH

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg ■
28 comprimés O
PPV 87DH50

V136132/01

LOT: 14521019
PER: 09/2026
PPV: 99,70 DH

* VIGNETTE
NEBILET® 5mg ■
28 comprimés O
PPV 87DH50

V136132/01

LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

34,70

مساسين 400 مع

LOT: M0593
PER: 07/2023
PPV: 139,50DH

157,10

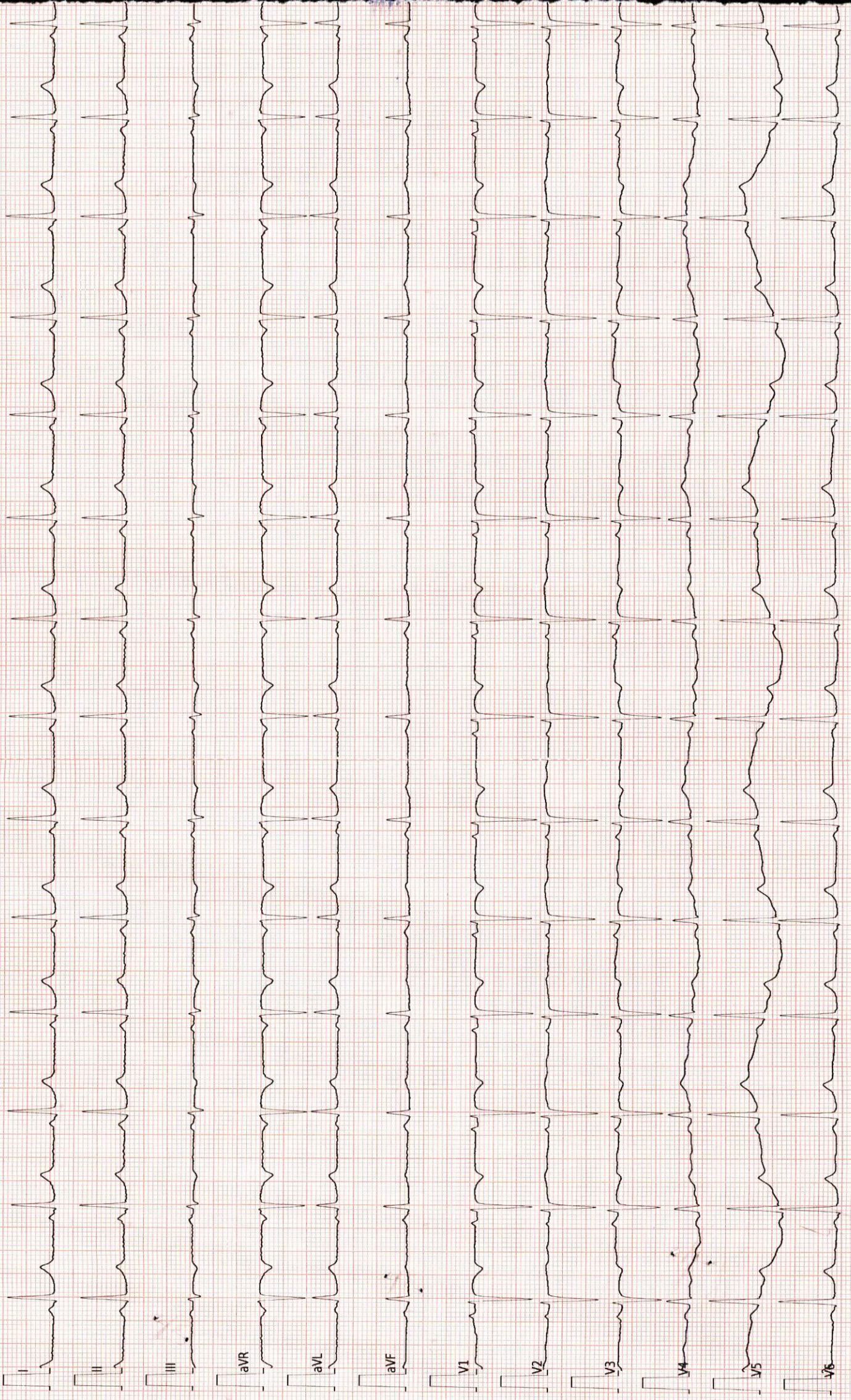
157,10

157,10

Lot: 210895
À consommer
avant le: 12/2024
PPC: 79,00 DH

Tsouli, Zinebdaoui id Pat : →

Données : 01/04/2022 15:00:11 72 bpm



Dep. :

25mm/s 10mm/mV 0.05-25Hz/50Hz Cardioline ECG200S v.2.01.5558

Dr